

Restaurateur du patrimoine

RNCP39925 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Grade_Master — Diplôme conférant le grade de Master
Code(s) NSF	134, 342v
Formacode(s)	45038
Code(s) ROME	B1402, B1501, B1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE · SIRET : 19751234600044

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les restaurateurs du patrimoine interviennent sur les collections des musées de France suivant le Code du patrimoine (article L452-1), sur

les biens mobiliers ou immobiliers protégés au titre des monuments historiques et

sur les biens culturels des archives, des bibliothèques et du domaine de l'archéologie.

Ils exercent pour la clientèle privée des particuliers, des marchands, des galeries, des salles des ventes, etc.

La majorité de ces professionnels sont des indépendants ou des salariés du secteur privé ; leurs interventions sur les collections publiques s'organisent dans le cadre des marchés publics. Ils sont une minorité à être fonctionnaires ou contractuels des institutions publiques.

ACTIVITÉS VISÉES

Réalisation d'une étude préalable avant intervention de conservation-restauration sur un bien culturel (constat d'état, examen diagnostique, proposition de traitement)

Exécution des mesures indirectes de conservation préventive (normes climatiques, prescriptions concernant l'éclairage, la manipulation, l'exposition, le stockage, le transport, etc.)

Exécution des mesures curatives directes (stabilisation, nettoyage, désinfection, consolidation, etc.),

Exécution des mesures esthétiques de restauration (nettoyage, traitement des parties lacunaires, etc.).

Rédaction du rapport d'intervention.

En 1993, la Confédération européenne des organisations de restaurateurs (ECCO) adopte un code de déontologie et définit des critères en matière notamment de formation, dont la dernière mise à jour date de 2014. C'est sur cette base et sur le Code de l'ICOM mis au point par le comité de conservation-restauration de l'ICOM (ICOM-CC) en 2008, que s'établit une définition consensuelle de la discipline. Selon la définition du métier de restaurateur donnée par les organisations internationales, son champ de compétences s'inscrit dans trois catégories d'action à degrés divers : la conservation préventive, la conservation curative et la restauration. Les interventions de conservation et de restauration doivent respecter l'authenticité des biens culturels, en préservant leurs matériaux originaux et les traces de leur histoire. Elles contribuent à étudier et à mettre en valeur les différents messages (esthétiques, historiques, spirituels, documentaires, etc.) dont ils sont porteurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- Compétences spécifiques
- Identifier le bien culturel et la demande d'intervention (origine, contexte, nature) en fonction de l'usage envisagé, en prenant en compte les besoins de coopération et d'interventions alternatives ou complémentaires.
 - Analyser et caractériser le bien culturel, par l'étude de son histoire et l'identification de ses valeurs immatérielles.
 - Examiner et déterminer la constitution matérielle du bien culturel (matériaux, techniques de production, histoire) en appliquant des méthodes d'examens et d'analyses scientifiques appropriées.
 - Examiner et déterminer les conditions de conservation et l'impact de l'environnement sur le bien culturel.
 - Examiner et déterminer les altérations (constat d'état) du bien culturel en appliquant les méthodes d'examens et analyses scientifiques appropriées et réaliser une documentation graphique et photographique.
 - Déterminer les causes de l'altération d'un bien culturel (diagnostic).
 - Évaluer les processus d'altération et les facteurs de risques liés au contexte (pronostic).
 - Rédiger et présenter un rapport argumenté reprenant les études historique, technique et matérielle du bien culturel, les examens et les analyses scientifiques, les conditions de conservation, le constat d'état, le diagnostic et le pronostic établis.
 - Définir un projet de conservation-restauration en fonction du rapport d'étude, en accord avec le responsable légal du bien culturel.
 - Définir le niveau et le degré d'intervention d'un projet de conservation-restauration en tenant compte des valeurs du bien culturel et du projet scientifique et culturel de son responsable légal.
 - Élaborer un projet de conservation-restauration d'un bien culturel conforme au niveau d'intervention retenu et à la méthodologie de la conservation-restauration.
 - Établir un programme de réalisation en tenant compte des contraintes des personnels impliqués (moyens humains et matériels, délais) et en évaluant les risques (hygiène, sécurité, environnement).
 - Rédiger un projet d'intervention détaillant et justifiant les moyens envisagés (interventions, techniques, produits, lieux, délais) en réalisant un dossier illustré
 - Étudier, évaluer et mettre en œuvre une restauration en respectant les consignes et le protocole d'hygiène et de sécurité
 - Déterminer le besoin en études complémentaires éventuelles, en s'appuyant sur les informations issues de l'examen, du diagnostic et du projet, et les réaliser avant l'intervention.

- Rédiger un protocole d'intervention accompagné d'un calendrier prévisionnel sous forme contractuelle, avec l'accord du responsable légal du bien culturel.
- Déterminer et organiser les espaces de travail nécessaires au projet en garantissant la protection des personnes et celle des collections conformément à la réglementation en vigueur.
- Mobiliser les compétences nécessaires à la conduite de chaque phase (restaurateurs et autres professionnels) et établir les contrats correspondants.
- Réaliser les opérations préparatoires à l'intervention (mise à disposition des matériaux et du matériel) en sécurisant les lieux et les biens.
- Mettre en œuvre des opérations de conservation curative selon le protocole retenu et déterminer si une réévaluation du projet initial est nécessaire, en accord avec le responsable légal du bien culturel.
- Mettre en œuvre les opérations de restauration et déterminer si des interventions complémentaires sont nécessaires, en accord avec le responsable légal.
- Mettre en œuvre des mesures de conservation préventive et élaborer un document regroupant les préconisations correspondantes et sensibiliser les personnels concernés.
- Élaborer, rédiger et transmettre un rapport d'intervention circonstancié, argumenté, documenté et illustré au responsable légal du bien culturel et contribuer à sa diffusion auprès des publics (dans le respect du droit à l'image et de la propriété intellectuelle).
- Décrire, dénombrer et caractériser une collection dans son contexte.
- Participer à l'évaluation des risques encourus par la collection dans son contexte.
- Préconiser des mesures de conservation préventive, de conservation curative et de restauration.
- Rédiger un rapport d'étude argumenté.
- Concevoir un budget en adéquation avec le contexte de la demande et la nature du projet et en prenant en compte son coût total (coût de la prestation intellectuelle et coût technique de la prestation).
- Rédiger une offre adaptée au contexte de la demande et à la nature du projet du point de vue technique, déontologique et financier dans le cadre des réglementations juridiques en vigueur.
- Créer un planning d'intervention cohérent et le communiquer.
- Concevoir un projet de recherche en conservation-restauration (problématique, produits attendus, étapes).
- Identifier et communiquer avec les acteurs et partenaires d'un projet de recherche en conservation-restauration (institutions de recherche et culturelles, conservateurs-restaurateurs, enseignants, chercheurs, financeurs...)
- Répondre à un appel à projets de recherche.
- Définir les conditions de restitution de la recherche et de présentation des résultats, communiquer ces résultats au public, à l'écrit (publications) comme à l'oral (conférences).

Blocs de compétences

RNCP39925BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu : épreuves pratiques

RNCP39925BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des

évolutions de la réglementation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapports de conservation-restauration ; rapports de recherche expérimentale ; mémoire de fin d'étude.

RNCP39925BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapports d'état de l'art sur un sujet ; rapports de chantier, rapports de conservation-restauration ; restitutions orales ; mémoire de fin d'étude.

RNCP39925BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Projets collectif et pluridisciplinaire d'étude expérimentale ; stages en France et à l'étranger (3 et 5 mois) en intégration professionnelle ; chantiers écoles ; module études préalables d'objets composites ; mémoire de fin d'études.

RNCP39925BC05 — Examiner, diagnostiquer et pronostiquer l'état du bien culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier le bien culturel et la demande d'intervention (origine, contexte, nature) en fonction de l'usage envisagé, en prenant en compte les besoins de coopération et d'interventions alternatives ou complémentaires.
- Analyser et caractériser le bien culturel, par l'étude de son histoire et l'identification de ses valeurs immatérielles.
- Examiner et déterminer la constitution matérielle du bien culturel (matériaux, techniques de production, histoire) en appliquant des méthodes d'examens et d'analyses scientifiques appropriées.
- Examiner et déterminer les conditions de conservation et l'impact de l'environnement sur le bien culturel.
- Examiner et déterminer les altérations (constat d'état) du bien culturel en appliquant les méthodes d'examens et analyses scientifiques appropriées et réaliser une documentation graphique et photographique.
- Déterminer les causes de l'altération d'un bien culturel (diagnostic).
- Évaluer les processus d'altération et les facteurs de risques liés au contexte (pronostic).
- Rédiger et présenter un rapport argumenté reprenant les études historique, technique et matérielle du bien culturel, les examens et les analyses scientifiques, les conditions de conservation, le constat d'état, le diagnostic et le pronostic établis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu et partiels de fin de semestre ; rapports de conservation-restauration ; rapports des stages et de chantiers ; restitutions orales ; mémoire de fin d'étude.

RNCP39925BC06 — Concevoir et élaborer un projet de conservation-restauration d'un bien culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir un projet de conservation-restauration en fonction du rapport d'étude, en accord avec le responsable légal du bien culturel.
- Définir le niveau et le degré d'intervention d'un projet de conservation-restauration en tenant compte des valeurs du bien culturel et du projet scientifique et culturel de son responsable légal.
- Élaborer un projet de conservation-restauration d'un bien culturel conforme au niveau d'intervention retenu et à la méthodologie de la conservation-restauration.
- Établir un programme de réalisation en tenant compte des contraintes des personnels impliqués (moyens humains et matériels, délais) et en évaluant les risques (hygiène, sécurité, environnement).
- Rédiger un projet d'intervention détaillant et justifiant les moyens envisagés (interventions, techniques, produits, lieux, délais) en réalisant un dossier illustré.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu et partiels de fin de semestre ; rapports de conservation-restauration ; rapports des stages et de chantiers ; mémoire de fin d'étude.

RNCP39925BC07 — Réaliser et mettre en œuvre le projet de conservation-restauration d'un bien culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Déterminer le besoin en études complémentaires éventuelles, en s'appuyant sur les informations issues de l'examen, du diagnostic et du projet, et les réaliser avant l'intervention.
- Rédiger un protocole d'intervention accompagné d'un calendrier prévisionnel sous forme contractuelle, avec l'accord du responsable légal du bien culturel.
- Déterminer et organiser les espaces de travail nécessaires au projet en garantissant la protection des personnes et celle des collections conformément à la réglementation en vigueur.
- Mobiliser les compétences nécessaires à la conduite de chaque phase (restaurateurs et autres professionnels) et établir les contrats correspondants.
- Réaliser les opérations préparatoires à l'intervention (mise à disposition des matériaux et du matériel) en sécurisant les lieux et les biens.
- Mettre en œuvre des opérations de conservation curative selon le protocole retenu et déterminer si une réévaluation du projet initial est nécessaire, en accord avec le responsable légal du bien culturel.
- Mettre en œuvre les opérations de restauration et déterminer si des interventions complémentaires sont nécessaires, en accord avec le responsable légal.
- Mettre en œuvre des mesures de conservation préventive et élaborer un document regroupant les préconisations correspondantes et sensibiliser les personnels concernés.
- Élaborer, rédiger et transmettre un rapport d'intervention circonstancié, argumenté, documenté et illustré au responsable légal du bien culturel et contribuer à sa diffusion auprès des publics (dans le respect du droit à l'image et de la propriété intellectuelle).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu et partiels de fin de semestre ; épreuves pratiques en atelier et en chantier rapports de conservation-restauration ; rapports des stages et de chantiers ; mémoire de fin d'étude.

RNCP39925BC08 — Contribuer à l'étude sanitaire d'une collection patrimoniale

LISTE DE COMPÉTENCES

- Décrire, dénombrer et caractériser une collection dans son contexte.
- Participer à l'évaluation des risques encourus par la collection dans son contexte.
- Préconiser des mesures de conservation préventive, de conservation curative et de restauration.
- Rédiger un rapport d'étude argumenté.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chantiers de collection communs entre conservateurs, restaurateurs et régisseurs ; rapports des stages et de chantiers ; mémoire de fin d'étude.

RNCP39925BC09 — Gérer administrativement et financièrement une opération de conservation-restauration d'un bien culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir un budget en adéquation avec le contexte de la demande et la nature du projet et en prenant en compte son coût total (coût de la prestation intellectuelle et coût technique de la prestation).
- Rédiger une offre adaptée au contexte de la demande et à la nature du projet du point de vue technique, déontologique et financier dans le cadre des réglementations juridiques en vigueur.
- Créer un planning d'intervention cohérent et le communiquer.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Séminaire de professionnalisation ; épreuves pratiques de réponse à des marchés publics ; mémoire de fin d'étude.

RNCP39925BC10 — Participer à la recherche et à la transmission des savoirs en conservation-restauration des biens culturels

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir un projet de recherche en conservation-restauration (problématique, produits attendus, étapes).
- Identifier et communiquer avec les acteurs et partenaires d'un projet de recherche en conservation-restauration (institutions de recherche et culturelles, conservateurs-restaurateurs, enseignants, chercheurs, financeurs...)
- Répondre à un appel à projets de recherche.
- Définir les conditions de restitution de la recherche et de présentation des résultats, communiquer ces résultats au public, à l'écrit (publications) comme à l'oral (conférences).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapport de recherche expérimentale, suivi de la publication d'articles scientifiques dans la revue en ligne de l'Inp; restitutions orales ; mémoire de fin d'étude.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

NAF : 90.03A

Les restaurateurs exercent leur métier sur le patrimoine culturel public ou privé, en tant que travailleurs indépendants (devis, honoraires, vacations), comme salariés d'entreprises ou d'associations spécialisées dans ce secteur d'activité, comme agents contractuels ou fonctionnaires de l'État et des collectivités territoriales (catégorie A).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Restaurateur du patrimoine
- Chef de travaux d'art (concours de la fonction publique)
- Chargé d'études documentaires, option régie des œuvres (concours de la fonction publique)
- Régisseur d'œuvres en collectivités territoriales (concours de la fonction publique)
- Attaché de conservation (concours de la fonction publique)

Sous réserve de réussite au concours de chefs de travaux d'art, les diplômés pourront accéder à des postes de chargés de restauration dans les institutions ; sous réserve de réussite au concours d'assistant ou d'attaché de conservation, les diplômés pourront accéder à des postes de régisseurs d'œuvres dans les institutions patrimoniales.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article L452-1 pour les biens culturels des musées de France.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi

Salaire médian (mensuel)	1 790 €
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction · tension 3/5 (Modérée) K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 199
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Niveau baccalauréat ou équivalent (niveau 4).

Précision dans l'arrêté du 14 novembre 2002 relatif aux conditions d'admission et à l'organisation de la scolarité des élèves du département des restaurateurs du patrimoine de l'INP.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, VAE

Jury d'au moins 5 membres nommé par le directeur de l'établissement présidé par une personnalité extérieure à l'établissement et composé de 3 restaurateurs, 1 scientifique, 1 conservateur. Il peut être assisté de rapporteurs spécialisés.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2029
Date de dernière délivrance possible	31/08/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	14	3	90 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4596

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34835, RNCP36752

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.inp.fr/formation-initiale/choisir-sa-formation/formation-restaurateurs>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39925/>